

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2017



Date de convocation : 15/05/2017
Date d'affichage : 15/05/2017

Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

L'an deux mil dix-sept, le lundi 22 mai à 20 Heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de M. James BLOUIN, Maire.

Étaient présents: JC.GEFFROY, M.ROSSET, Adjoints,
H.DANJOU - J.MAZUEL- P.DERLY- T.NEYT - Y.LE HIR- O.CHARTON – V.LE GALL
formant la totalité des membres en exercice.
Absents : C. CRETE (Pouvoir à Y. LE HIR)

Jacques MAZUEL a été élu secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 6 AVRIL 2017 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 6 avril 2017.

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 :

M. le Maire présente au conseil les devis établis pour l'achat d'une tondeuse autoportée supérieur à la prévision budgétaire 2017, par conséquent il propose au conseil de voter un budget supplémentaire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de procéder à la décision modificative budgétaire suivante :

Section d'investissement :

Dépenses d'Investissement	
Compte 2315 (op non affectées)	- 3 400 €
Compte 21757 (op 10130)	+ 3 400 €

CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT

SAISONNIER D'ACTIVITE EN ESPACE VERT :

M. le Maire propose à l'assemblée délibérante de créer 1 emploi non permanent (20 h semaine, CDD 2 mois) compte tenu de l'accroissement saisonnier d'activité pour l'entretien des espaces verts, en renfort du poste actuel de titulaire ;

La rémunération sera déterminée au grade d'adjoint technique territorial au 1^{er} échelon de l'échelle C1.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-d'adopter la proposition du Maire.

QUESTIONS DIVERSES :

- Travaux de voirie rue Boullenger : M. le Maire informe d'une moins-value de 1 260 € par rapport au projet initial présenté lors du vote du budget pour les travaux de voirie sur la RD 716 rue Boullenger.

- Noël : Mme Charton a réalisé un sondage auprès des familles sur le mode d'organisation de la fête de Noël en fin d'année.

- Journée plantation le samedi 27 mai à 9h

- Feu de l'été le samedi 24 juin
- ORANGE : M. Derly signale à nouveau des problèmes de réception mobile pour le réseau mobile Orange. Le directeur régional sera de nouveau contacté.
- Affichage permis de construire : il sera rappelé aux pétitionnaires leur obligation d'affichage sur leur terrain lorsqu'ils sont bénéficiaires d'une autorisation de travaux.

La séance a été levée à 21h45